



Extract of Ville De Port Saint Louis du Rhône

<http://portsaintlouis.fr/ecole-municipale-des-sports-2019-2020>

École Municipale des Sports 2019/2020

- Actus - Année 2019 - Septembre -



Publication date: vendredi 6 septembre 2019

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

L'**École Municipale des Sports** a facilement trouvé son public.

Le **principe est de permettre à tous les enfants entre 3 et 12 ans une découverte de tout un panel de disciplines sportives** sans pour autant demander aux parents les licences correspondantes qui sont souvent trop chères quand on ne sait pas si un enfant va aimer et poursuivre un sport.

Grâce à un partenariat avec les clubs de la ville, il est ainsi possible de partir à la découverte de 15 disciplines :

- Athlétisme
- Badminton/Tennis
- Basket
- Boxe
- Équitation
- Football
- Hand-ball
- Hip-hop
- Judo
- Karaté
- Motricité/Éveil corporel
- Rugby
- Sport de glisse
- Voile

Le tout pour un tarif abordable puisque la cotisation est de 30,50Euros pour l'année.

Inscriptions

L'enfant choisit une activité parmi toutes celles proposées selon son âge. Au total, 15 activités sont mises en place avec différents créneaux horaires.

Chaque créneau peut accueillir 12 enfants maximum sauf l'équitation et la motricité pour les 3/5 ans (8 places).

Les activités se dérouleront du **2 octobre 2019 au 3 juin 2020**, hors vacances scolaires, dans différents lieux selon le sport choisi.

L'EMS se clôturera par une fête le 10 juin 2020.

Inscriptions à partir du lundi 9 septembre 2019.

Pièces à fournir

- " certificat médical
- " autorisation parentale
- " fiche sanitaire de liaison

L'EMS en détail

L'École Municipale des Sports propose des activités sportives variées en direction des enfants de 3 ans révolus à 12 ans, durant toute l'année scolaire. Elle a pour objectif de favoriser l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre. Les vertus du sport sont multiples que ce soit en matière de santé et d'éducation à la citoyenneté. Il est donc important de développer chez les enfants la pratique du sport.

L'EMS va permettre de faire découvrir de façon ludique aux enfants un panel de disciplines sportives sans se spécialiser de manière prématurée et de les aider à s'orienter vers de futures activités sportives en club. L'approche de l'EMS se limite donc à l'initiation et la découverte d'un sport, mais ne prépare en aucun cas à la compétition qui est assurée par les clubs sportifs.

Les séances sont encadrées par des éducateurs diplômés de la Ville et des clubs sportifs partenaires. Il s'agit d'accompagner les enfants à développer leurs capacités physiques en leur donnant accès à des pratiques sportives liées à leur âge (découverte des disciplines, parcours gymniques, jeux de raquettes, de ballon...). Les séances sont ainsi adaptées à chaque âge, avec une progression pédagogique.

[Feuilleter le livret](#)